

$$GES_i = \sum_j (V_{ev} - V_{CO_2-N_2} - V_{res})_j \times FM_i \times \rho_i \times 0,001$$

Où :

$GES_i$  = Émissions annuelles de gaz à effet de serre  $i$  attribuables aux événements des puits de gaz pendant les complétions et les reconditionnements, en tonnes métriques;

$j$  = Puits de gaz;

$V_{ev}$  = Quantité de gaz naturel à l'événement d'un puits  $j$ , déterminée conformément au paragraphe 1 de QC.33.4.6, en mètres cubes aux conditions de référence;

$V_{CO_2-N_2}$  = Quantité de  $CO_2$  ou d'azote ( $N_2$ ) injecté dans le puits  $j$  pour la complétion ou le reconditionnement, en mètres cubes aux conditions de référence;

$V_{res}$  = Quantité de gaz naturel du puits  $j$  envoyé au réseau de transport ou de distribution durant la complétion ou le reconditionnement, en mètres cubes aux conditions de référence;

$FM_i$  = Fraction molaire du gaz à effet de serre  $i$  dans les gaz des événements des compresseurs alternatifs, déterminée conformément au paragraphe 3 de QC.33.4;

$\rho_i$  = Densité du gaz à effet de serre  $i$ , soit 1,830 kg par mètre cube pour le  $CO_2$  et 0,668 kg par mètre cube pour le  $CH_4$ , aux conditions de référence;

0,001 = Facteur de conversion des kilogrammes en tonnes métriques;

$i$  =  $CO_2$  ou  $CH_4$ ;

